

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

Date de convocation : 15/05/2024
Secrétaire de séance : Séverine LINETTE

L'an deux mille vingt-quatre et le 21 Mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LINETTE Séverine, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, VUAGNOUX Philippe.

Absents : FEITH Jérôme, MOLLOT Henri (procuration de vote), STROOBANT Maëlle (procuration de vote).

N° 29-2024 : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION DANS LE CADRE DU BONUS RURALITE

Mme le Maire présente le projet d'aménagement de la centralité communale, la création d'un city stade et la reconstruction du four à pain.

L'estimation des travaux s'élève à 620 915 € HT et le démarrage de ce programme est prévu en Juin 2025.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- Demande une subvention à la région dans le cadre du bonus ruralité pour l'aménagement de la centralité communale et la reconstruction du four à pain.
- Demande l'autorisation de commencer les travaux avant l'obtention de la subvention.
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2025.
- Autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les documents à intervenir.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 21 Mai 2024.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,
Séverine LINETTE

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Séverine LINETTE.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le